

RiMe

Rivista dell'Istituto
di Storia dell'Europa Mediterranea

ISBN 9788897317883

ISSN 2035-794X

numero 14/III n.s., giugno 2024

**Perquisition chez un ambassadeur. Les papiers
du prince de Cellamare (1718)**

**Search at an ambassador's house. The papers
of the Prince of Cellamare (1718)**

Lucien Bély

DOI: <https://doi.org/10.7410/1724>

Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea
Consiglio Nazionale delle Ricerche
<http://rime.cnr.it>

Direttore responsabile | Editor-in-Chief

Luciano GALLINARI

Segreteria di redazione | Editorial Office Secretary

Idamaria FUSCO - Sebastiana NOCCO

Comitato scientifico | Editorial Advisory Board

Luis ADÃO DA FONSECA, Filomena BARROS, Sergio BELARDINELLI, Nora BEREND, Michele BRONDINO, Paolo CALCAGNO, Lucio CARACCILOLO, Dino COFRANCESCO, Daniela COLI, Miguel Ángel DE BUNES IBARRA, Antonio DONNO, Antonella EMINA, Vittoria FIORELLI, Blanca GARÌ, Isabella IANNUZZI, David IGUAL LUIS, Jose Javier RUIZ IBÁÑEZ, Giorgio ISRAEL, Juan Francisco JIMÉNEZ ALCÁZAR, Ada LONNI, Massimo MIGLIO, Anna Paola MOSSETTO, Michela NACCI, Germán NAVARRO ESPINACH, Francesco PANARELLI, Emilia PERASSI, Cosmin POPA-GORJANU, Adeline RUCQUOI, Flocel SABATÉ i CURULL, Eleni SAKELLARIU, Gianni VATTIMO, Cristina VERA DE FLACHS, Przemysław WISZEWSKI.

Comitato di redazione | Editorial Board

Anna BADINO, Grazia BIORCI, Maria Eugenia CADEDDU, Angelo CATTANEO, Isabella CECCHINI, Monica CINI, Alessandra CIOPPI, Riccardo CONDRÒ, Francesco D'ANGELO, Alberto GUASCO, Domenica LABANCA, Maurizio LUPO, Geltrude MACRÌ, Alberto MARTINENGO, Maria Grazia Rosaria MELE, Maria Giuseppina MELONI, Rosalba MENGONI, Michele M. RABÀ, Riccardo REGIS, Giampaolo SALICE, Giovanni SERRELI, Giovanni SINI, Luisa SPAGNOLI, Patrizia SPINATO BRUSCHI, Giulio VACCARO, Massimo VIGLIONE, Isabella Maria ZOPPI.

Responsabile del sito | Website Manager

Claudia FIRINO

© **Copyright: Author(s).**

Gli autori che pubblicano con *RiMe* conservano i diritti d'autore e concedono alla rivista il diritto di prima pubblicazione con i lavori contemporaneamente autorizzati ai sensi della

Authors who publish with *RiMe* retain copyright and grant the Journal right of first publication with the works simultaneously licensed under the terms of the

**“Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0
International License”**



Il presente volume è stato pubblicato online il 30 giugno 2024 in:

This volume has been published online on 30 June 2024 at:

<http://rime.cnr.it>

CNR - Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea
Via Giovanni Battista Tuveri, 130-132 — 09129 Cagliari (Italy).
Telefono | Telephone: +39 070403635 / 070403670.
Sito web | Website: www.isem.cnr.it

Special Issue

**¿Amigos o enemigos? España y Francia: intereses
dinásticos e intereses nacionales (siglo XVIII)
- Política, diplomacia y consulados**

**Friends or enemies? Spain and France: dynastic
interests and national interests (18th century)
- Politics, Diplomacy and Consulates**

A cargo de / Edited by

Joaquim Albareda Salvadó - Maria Betlem Castellà Pujols -
Sergio Solbes Ferri - Rafael Torres Sánchez

RiMe 14/III n.s. (June 2024)

Special Issue

¿Amigos o enemigos? España y Francia: intereses dinásticos e
intereses nacionales (siglo XVIII) - Política, diplomacia y
consulados

Friends or enemies? Spain and France: dynastic interests and national
interests (18th century) - Politics, Diplomacy and Consulates

A cargo de / Edited by

Joaquim Albareda Salvadó - Maria Betlem Castellà Pujols
Sergio Solbes Ferri - Rafael Torres Sánchez

Table of Contents / Indice

I. Política, guerra y propaganda

Joaquim Albareda Salvadó, Maria Betlem Castellà Pujols,
Sergio Solbes Ferri, Rafael Torres Sánchez
Introducción / *Introduction*

7-15

- María Luz González Mezquita 17-39
Intereses estratégicos y afinidades necesarias. La unión de las coronas como aspiración durante la guerra de Sucesión española / *Strategic interests and necessary affinities. The union of the crowns as an aspiration during the War of Spanish Succession*
- José Antonio López Anguita 41-64
La princesa de los Ursinos: conflicto de lealtades, ambiciones personales y agencia política durante la Unión de Coronas (1701-1709) / *The princess of the Ursinos: conflict of loyalties, personal ambitions and political agency during the Union of Crowns (1701-1709)*
- Christopher Storrs 65-90
England and the Bourbon Challenge 1701-1733
- Gerard Pamplona Molina 91-115
Pedagogía del castigo en el Reino de Valencia. Actuaciones punitivas de las dos coronas en un contexto de revuelta incipiente / *Pedagogy of punishment in the Kingdom of Valencia. Punitive actions of the two crowns in a context of incipient revolt*
- Joaquim Albareda 117-136
El duque de Medinaceli y el partido español (1709-1710) / *The Duke of Medinaceli and the Spanish party (1709-1710)*
- Agustí Alcoberro Pericay 137-157
Sobre la guerra justa. Una interpretació catalana de la Guerra de Successió d'Espanya mitjançant *De Jure Belli ac Pacis* d'Hugo Grotius / *About the just war. A Catalan interpretation of the War of the Spanish Succession through De Jure Belli ac Pacis by Hugo Grotius*
- Manuel Alejandro Castellano García 159-185
"Desafrancesar al rey". Estrategias propagandistas de legitimación de Felipe V / *"Defrenchify the King". Propagandist strategies for legitimation of Philip V*

II. Diplomacia, embajadores y consulados

Javier Gómez Mesas

De francofobia a francofilia: la trayectoria militar, política y diplomática de Manuel de Sentmenat (1651-1703) / *From francophobia to francophilia: The military, political and diplomatic career of Manuel de Sentmenat (1651-1703)* 187-212

Aitor Díaz Paredes

La battaglia decisiva come evento diplomatico: Almansa (1707) e Brihuega-Villaviciosa (1710) nella strategia diplomatica francese / *The decisive battle as a diplomatic event: Almansa (1707) and Brihuega-Villaviciosa (1710) in French diplomatic strategy* 213-228

Sylvain Arramon

La collaboration diplomatique franco-espagnole en Italie durant la guerre de Succession d'Espagne face aux fissures de l'Union des couronnes. Le cas des agents à Gênes en 1709-1710 / *Franco-Spanish diplomatic collaboration in Italy during the War of Spanish Succession in the face of cracks in the Union of Crowns. The case of agents in Genoa in 1709-1710* 229-248

Maria Betlem Castellà i Pujols

Combatir o apechugar: la jurisdicción consular, la nación francesa y el consulado francés en Barcelona en el fuego cruzado de las relaciones franco-españolas (1715-1719) / *To fight or to bear resignedly: Consular jurisdiction, the French nation and the French consulate in Barcelona in the crossfire of Franco-Spanish relations (1715-1719)* 249-281

Lucien Bély

Perquisition chez un ambassadeur. Les papiers du prince de Cellamare (1718) / *Search at an ambassador's house. The papers of the Prince of Cellamare (1718)* 283-300

- Guillaume Hanotin 301-315
Les confessions d'Alberoni au duc d'Orléans: stratégie d'un acteur de la crise des relations franco-espagnoles (1719-1720) / *Alberoni's confessions to the Duke of Orléans: The strategy of an actor in the crisis of Franco-Spanish relations (1719-1720)*
- Núria Sallés Vilaseca 317-336
El frente turco y la crisis del Primer Pacto de Familia: la política exterior española ante el pretendiente transilvano José Rákóczi / *The Turkish front and the crisis of the First Family Pact: Spanish foreign policy regarding the Transylvanian prince-pretender Jozséf Rákóczi*
- Olivier Guiral 337-361
Ruptures politiques, ruptures de réseaux? Une analyse des diplomates espagnols au début du règne de Ferdinand VI (1746-1754) / *Political ruptures, ruptures of networks? An analysis of Spanish diplomats at the beginning of the reign of Ferdinand VI (1746-1754)*
- Sylvain Lloret 363-380
Une cordiale mésentente: les milieux d'affaires français et la monarchie espagnole pendant la guerre de Sept Ans / *A cordial disagreement: French business environments and the Spanish monarchy during the Seven Years' War*

Perquisition chez un ambassadeur. Les papiers du prince de Cellamare (1718)

Search at an ambassador's house. The papers of the Prince of Cellamare (1718)

Lucien Bély
(Sorbonne Université)

Date of receipt: 12/04/2024

Date of acceptance: 16/01/2025

Résumé

En 1718, l'ambassadeur d'Espagne en France, le prince de Cellamare, est impliqué dans des opérations politiques préparées autour de la duchesse du Maine (belle-fille de Louis XIV), hostile à Philippe d'Orléans qui assume la régence au nom du jeune roi Louis XV. Le Régent négocie alors la Quadruple alliance qui doit déboucher sur une guerre contre Philippe V d'Espagne, petit-fils de Louis XIV. Le gouvernement français décide une perquisition à l'ambassade d'Espagne. Cette action est ici analysée. Une telle procédure reste rare, ce qui montre que la vie internationale respecte en général les immunités diplomatiques. Les documents découverts et publiés doivent préparer l'opinion publique française au conflit.

Mots clé

Ambassade; Immunités; Conspiration;
Opinion publique; Documents diplomatiques.

Abstract

In 1718, the Spanish ambassador to France, the Prince of Cellamare, was involved in political operations prepared by the Duchess of Maine (daughter-in-law of the late Louis XIV), who was hostile to Philippe d'Orléans – this prince was assuming the regency on behalf of the young King Louis XV. At the same time, the Regent negotiated the Quadruple Alliance, which was to lead to war against Philip V of Spain, Louis XIV's grandson. The French government decided to search the Spanish embassy. This action is analysed here. Such proceedings were rare, which shows that international life generally respected diplomatic immunities. The documents discovered and published were intended to prepare French public opinion for the conflict.

Keywords

Embassy; Immunities; Conspiracy; Public Opinion; Diplomatic documents.

1. Introduction. - 2. Une conspiration de grammairiens? - 3. L'implication d'un ambassadeur. - 4. Deux ministres à l'ambassade. - 5. La protestation du diplomate. - 6. L'examen des documents. - 7. L'instrumentation d'un affaire. - 8. Bibliographie. - 9. Curriculum vitae.

1. Introduction

Les années 1718-1719 offrent un épisode historique isolé dans des relations entre maison d'Espagne et maison de France, toutes deux branches de la maison de Bourbon : une forte tension diplomatique précède une courte guerre, avec ce moment étonnant auquel la tradition historique donne, sans doute à tort, le nom de 'conspiration de Cellamare', du nom d'Antonio del Giudice, duc de Giovenazzo et prince de Cellamare.

Cette affaire a suscité d'innombrables études¹. Je n'en retiendrai qu'un aspect, très concret, l'action menée par le gouvernement français contre Cellamare, et la perquisition de l'ambassade (Frey - Frey, 1999; Bély, 2007).

2. Une conspiration de grammairiens?

Rappelons le contexte. L'Espagne adopte une nouvelle politique italienne, inspirée par le cercle italien des conseillers de Philippe V, sous l'autorité d'Elisabeth Farnèse, et sous la conduite du cardinal Alberoni (Sallés, 2016). La puissance espagnole compte profiter de la guerre entre l'empereur et l'empire ottoman pour retrouver certaines de ses possessions, la Sardaigne appartenant désormais à l'empereur Charles VI, la Sicile au duc de Savoie. Il y a bien là une volonté de redessiner la carte politique de l'Europe après la recomposition générale permise par les traités de 1713-1714. Parallèlement, une vaste négociation européenne conduit à la Quadruple alliance de 1718, rapprochant la France de ses ennemis de la longue guerre de Succession d'Espagne, Grande-Bretagne, Provinces-Unies et puissance impériale. L'année 1718 correspond donc à une marche à la guerre contre l'Espagne (Dhondt, 2018, pp. 97-130). L'Espagne s'engage en Sicile le 1^{er} juillet 1718 mais sa flotte connaît un échec le 11 août au cap Passero. En lisant les papiers de Cellamare, il apparaît que, du côté espagnol aussi, l'idée d'une intervention contre la France fait son

¹ Lémontey, 1832 ; Baudrillart, II, 1890 ; Cornette, 2008 ; Moureau, 2003, pp. 37-50.

chemin mais, faute de moyens disponibles, elle ne pourrait avoir lieu que l'année suivante.

Cela s'inscrit dans une querelle de princes. La diplomatie de Philippe V se tient prête au cas où le jeune roi de France viendrait à mourir, ce que la mortalité infantile peut laisser craindre. Le régent de France, Philippe d'Orléans, de son côté défend ses droits garantis par le traité d'Utrecht et les renonciations de 1712-1713 (Dupilet, 2011). À l'intérieur du royaume, il s'en prend aussi aux légitimés de France auxquels Louis XIV a donné en 1714 un rang singulier en les admettant à la succession si tous les Bourbons légitimes venaient à disparaître. Le duc du Maine, installé aux plus hautes fonctions par le testament de son père, apparaît ainsi comme le garant de la continuité d'un règne à l'autre, donc comme un opposant politique naturel aux choix du régent. Le 17 juillet 1718 au conseil de régence, il s'oppose à l'alliance de la France avec ses anciens ennemis contre l'Espagne. Le 26 août 1718, un lit de justice le prive de sa position. Sa femme, née princesse de Bourbon-Condé, se voit rétrogradée, n'appartenant plus au groupe des princes du sang, et l'engagement de celle-ci contre le régent tient aussi à cette humiliation personnelle (Jouanna, 2022). Elle mobilise son entourage, une partie de sa petite cour de Sceaux (Cessac - Couvreur, 2003).

Au-delà de la fascination qu'exerce l'idée de complot, les historiens portent un nouveau regard sur les conspirations depuis Jean-Marie Constant en considérant le 'devoir de révolte' analysé par Arlette Jouanna (Jouanna, 1989) : une mobilisation de groupes nobiliaires, l'expression d'un mécontentement dans une monarchie absolue, la publication de justifications, une prise d'armes et, après le conflit, une négociation possible: pardon, prison, exil, sinon condamnation à mort. Cette notion de complot suscite bien de la méfiance dans notre temps où le conspirationnisme, la dénonciation de complots plus ou moins imaginaires, hante les marges de l'opinion publique. En 1718, face à cette supposée conspiration, le gouvernement français frappe l'ambassadeur de Philippe V, et cela évoque un coup d'État, un coup de majesté dans la sphère internationale, contre le droit des gens, les règles du droit international, comme Cellamare le souligne volontiers. Une dernière interrogation se pose : si les complots ont marqué l'histoire politique du XVII^e siècle en France, quelle vision en a-t-on en Espagne, qui a surtout connu la prise de pouvoir de Don Juan José en 1677 ? Quel regard porte-t-on sur de telles opérations ?

En tout cas, pour 1718, l'historiographie a retenu le jugement de l'historien Lémontey qui voyait dans ces préparatifs 'une conspiration de grammairiens'. Cette formule amusante entraîne sans doute une mauvaise approche de cet épisode historique. Il appartient en effet à ces 'guerres de plumes' qui accompagnent les

crises politiques internationales, pour reprendre l'expression d'Héloïse Hermant (Hermant, 2012), ou à des 'campagnes d'imprimés', formule que j'avais proposée en 1990 à propos des années 1712-1713 (Bély, 1990), en reprenant les travaux de Douglas Coombs en 1958 (Coombs, 1958). Pour la France, les analyses anciennes de P.J.W. Van Malssen de 1937 (Van Malssen, 1937) se prolongent dans les travaux récents de Hendrik Ziegler, Solange Rameix, Charles-Édouard Levillain, Marion Brétéché ou Isaure Boitel².

Dans cet affrontement politique, où chacun cherche à prouver la responsabilité de l'autre camp, du côté français, le responsable ne peut être que le premier ministre Alberoni, qui cède à l'esprit de vertige et qui trouve un exécutant à travers la personne de Cellamare. Il n'est pas question d'inculper Philippe V, et sa femme, Elisabeth Farnèse paraît absente de ces polémiques. Tout l'effort vise à exonérer le roi d'Espagne de toute responsabilité dans les imprudences de son ambassadeur. Du côté espagnol, seule l'ambition de Philippe d'Orléans peut expliquer l'hostilité française et en cela il rompt le lien établi entre les deux pays depuis 1700, le roi Louis XV étant un enfant, chéri de son oncle de Madrid.

L'historien Alfred Baudrillart a repris avec soin les événements et il tend à minimiser l'implication de Cellamare : " On dit la conspiration de Cellamare, on devrait dire la conspiration de la duchesse du Maine plutôt " (Baudrillart, 1890). Le regard porté sur cet épisode s'enveloppe également de dédain parce qu'une femme se porte à la tête des différentes initiatives, qui consistent avant tout dans la rédaction de textes, d'une part des mémoires secrets dessinant une action possible et d'autre part des manifestes destinés à proclamer les buts de cette action. N'oublions pas que de tels textes apparaissaient bien, dans les complots du XVII^e siècle, comme des préalables importants au moment des prises d'armes. Les historiens jugent aussi ces démarches avec prudence parce qu'il ne semble pas y avoir derrière la princesse une part importante de la noblesse : elle défend avant tout sa situation personnelle à travers celle de son mari. Enfin, elle a donné plus tard sa propre version des faits dans une confession détaillée où elle minimise son rôle afin d'apaiser la colère de Philippe d'Orléans et de pouvoir regagner son cher château de Sceaux.

En tout cas, la duchesse du Maine a voulu transmettre à la cour de Madrid des signes de sa bonne volonté. Puis elle fait écrire et prend elle-même la plume. Elle compromet ses proches, Malézieu et le cardinal de Polignac, amenés à composer ou

² Ziegler, 2010, 2013 ; Rameix, 2014 ; Levillain, 2015 ; Brétéché, 2015 ; Boitel, 2016.

à relire des textes. Elle fait agir des membres de la noblesse, le marquis de Pompadour et le comte de Laval. Elle ne tient pas au courant son mari. Elle se défendra d'avoir eu des relations suivies avec les mécontents de Bretagne qui firent en 1720 les frais de cette agitation avec le marquis de Pontcallec qui fut exécuté (Cornette, 2008).

3. L'implication d'un ambassadeur

Comment l'ambassadeur lui-même est-il impliqué ? Mme du Maine a deux rencontres nocturnes avec Cellamare et les précautions prises montrent assez que chacun comprend le risque de telles entrevues. Le 25 mai 1718, le prince de Cellamare envoie les premiers écrits de la cabale. L'abbé Brigault apporte à l'ambassadeur des mémoires et semble travailler avec lui avant qu'ils soient envoyés à Madrid. Cellamare, dans ses confidences, lors de son voyage de retour, aura tendance à charger cet abbé³. L'essentiel n'est pas là. Les comploteurs préparent surtout des documents importants et compromettants, une lettre du roi d'Espagne au roi de France, une lettre circulaire aux Parlements de France, une autre aux trois États du royaume. Elles sont envoyées en Espagne, transcrites et signées de la main de Philippe V (Baudrillart, 1890, p. 339).

Une dimension militaire apparaît bien également dans les réflexions de la cour d'Espagne. Alberoni écrit à Cellamare que, si l'on envisage un débarquement en Bretagne, il faut avoir des agents à Brest et dans d'autres endroits fortifiés. Néanmoins, dans ses échanges avec Alberoni, Cellamare montre néanmoins une grande prudence. Il constate que l'armée espagnole se trouvant en Sicile, toute action doit être remise à l'année suivante, et qu'il faut donc s'en tenir à une grande dissimulation.

Ces discussions très secrètes sont connues du gouvernement français. Rappelons que la correspondance des diplomates est lue par le cabinet noir, et Torcy qui a conservé l'administration des Postes rédige des textes, conservés aux Archives diplomatiques, qui font la synthèse des documents déchiffrés. Saint-Simon a repris à la lettre ces analyses dans ses propres *Mémoires* sans s'en dissimuler (Rule - Trotter, 2014 ; Bourgeois, 1905). Ajoutons des informations depuis l'Angleterre et un

³ Baudrillart, 1890, p. 343. On fait encore mention d'un mémoire de Pompadour mal écrit et le brouillon d'un manifeste par la duchesse du Maine relu par Polignac, deux nouveaux mémoires de Pompadour, un mémoire de Laval.

avertissement de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Madrid. Mme de Staal-Delaunay donna une interprétation piquante :

Tout le monde a su que le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, pour s'excuser d'un rendez-vous manqué avec une fille de la communauté de la Fillon, lui dit qu'il avait eu tant de dépêches à faire à cause du départ de l'abbé Portocarrero, qu'il s'était trouvé dans l'impossibilité d'aller chez elle [...] Cette fille en rendit compte à sa supérieure, qui étant, fort en relation avec le régent, lui donna cet avis, qu'elle crut ne pas lui être indifférent (Staal - Delaunay, 1970, p.165).

Surtout, Jean Buvat, écrivain de la bibliothèque du roi, travaillait dans le secrétariat de Cellamare comme copiste et, à la fois acteur et témoin, il a écrit un Journal que nous retrouverons.

Cette affaire complexe me retient ici car elle implique un ambassadeur. Je souhaite examiner quelques traits de l'arrestation qu'il subit et ses réactions. L'opération se marque par sa brutalité dénoncée comme une violence, une "insulte" par l'intéressé, même si, de part et d'autre, la politesse et la déférence s'imposent.

La première étape, c'est l'arrestation le 5 décembre à Poitiers de trois voyageurs espagnols : l'un, l'abbé Portocarrero, s'est vu confier des paquets par l'ambassade espagnole, lesquels sont portés à Paris. Portocarrero prévient tout de suite Cellamare. Celui-ci a tout le temps de détruire certains de ses documents les plus dangereux. La question est de savoir s'il l'a fait.

4. Deux ministres à l'ambassade

Pour les événements qui précèdent la perquisition, nous avons le témoignage de Jean Buvat mais aussi le récit de Cellamare lui-même dans sa lettre à Louis XV. Il cherche à récupérer les paquets saisis à Poitiers et se rend au Palais-Royal. Il rencontre l'abbé Dubois qui l'entraîne chez Le Blanc. Les récits diffèrent sur des détails. En tout cas, le 9 décembre 1718, Dubois et Le Blanc se rendent avec Cellamare à l'hôtel Colbert, rue Neuve des Petits-Champs, sa résidence. Rappelons que l'abbé Dubois a négocié au nom du Régent le rapprochement avec l'Angleterre et, au moment où Philippe d'Orléans met fin à la Polysynodie, il devient secrétaire d'État des Affaires étrangères (Dupilet, 2015). Claude Le Blanc est secrétaire d'État de la Guerre (Sturgill, 1975).

Des mousquetaires, commandés par le chevalier de Terlon, en habits bourgeois, avec seulement l'épée au côté, se tiennent prêts (Wilmart, 2023). Après l'arrivée de Le Blanc, ils se répandent quatre à quatre dans les appartements. Ils avaient reçu l'ordre de se cantonner par pelotons " dans les cafés et les cabarets " aux environs de la place de Victoires.

Les deux ministres entrent dans la secrétairerie avec Terlon, et dix ou douze mousquetaires, et avec Pecquet, premier commis des affaires étrangères. Le secrétaire d'ambassade, Don Fernand Triviño de Figueroa (1684-1748), les deux sous-secrétaires, l'écuyer et le sous-intendant s'y trouvent ainsi que Jean Buvat lui-même, faisant une septième copie d'un libelle de 35 pages in-folio, intitulé *Traduction d'une lettre anglaise écrite à la Haye*. Ce copiste continue à y travailler mais on la lui prend et on la place avec une autre dans un carton. Don Fernand donne les clefs d'une armoire à Pecquet et on y place le carton.

On fit ouvrir les deux tiroirs du bureau sur lequel travaillait le copiste, on en tira les papiers, on les mit dans l'armoire avec tous les papiers qui étaient sur la grande table de la secrétairerie, ainsi que tous ceux qui se trouvèrent dans six tiroirs de la chambre de don Fernand, manuscrits et imprimés, ainsi que toutes les liasses de papier qui étaient dans cette chambre du secrétaire. Puis on ferma l'armoire aux deux clefs, on la lia d'une corde de haut en bas, et en travers, comme en croix, et sur le nœud de la corde on y appliqua plusieurs bandes de papier, et en plusieurs endroits devant et derrière, et sur les deux serrures ; deux cachets, l'un aux armes du roi, l'autre aux armes du prince de Cellamare, furent apposés sur toutes ces bandes de papier (Buvat, 1865, p. 338).

Cellamare dit à Dubois : " Vous pouvez maintenant m'imposer la loi ; s'il faut rester dans ma maison, j'y resterai, ou s'il me sera permis d'en sortir ? ". Dubois lui répond que Terlon a les ordres du régent mais Le Blanc " l'assura aussi qu'il ne lui serait fait aucun tort, et que tout lui serait rendu fidèlement " (*Ibi*, p. 339). Le secrétaire Don Fernand s'approche de l'écrivain, Buvat lui-même, qui se trouve près de Dubois et de Cellamare : " Que dites-vous de cela ? – Voilà, dit-il ingénument, une scène bien extraordinaire. "

Toute la compagnie se rend alors dans les appartements de l'ambassadeur. Saint-Simon, qui est laissé ignorant de toute cette affaire et qui le confesse, donne un récit du passage dans le logis même de l'ambassadeur. Cellamare montre un mépris affecté pour l'abbé mais traite bien Le Blanc. Quand ce dernier s'empare d'une cassette : " ' M. le Blanc, M. le Blanc, laissez-cela, lui dit-il, cela n'est pas pour vous ;

cela est bon pour l'abbé Dubois' qui était là présent ; puis, en le regardant, il ajouta : ' Il a été maquereau toute sa vie ; ce ne sont là dedans que lettres de femmes. ' " Le mémorialiste indique que l'abbé se met à rire " n'osant pas se fâcher " et il indique que l'ambassadeur a voulu faire un bon mot car Cellamare ne cède à aucune sorte de débauche et toute sa galanterie n'est que pour le commerce du grand monde (Saint-Simon, XXXVI, 1924, p. 28).

Dubois et Le Blanc vont dîner, laissant près de l'ambassadeur Terlon et les mousquetaires, et le gentilhomme ordinaire, Liboy. Étienne Rossius de Liboy, originaire de Liège, naturalisé en 1701, a accompagné l'ambassadeur de Savoie en 1703, accueilli le tsar à Dunkerque en 1717 et surveillera le maréchal de Villeroy en 1722. Puis les deux secrétaires d'État reviennent pour que les autres puissent aller prendre leur repas. Jean Buvat indique que les gardes restent jusqu'au 12 décembre chez l'ambassadeur. Liboy couche dans sa chambre et un officier des mousquetaires à la porte. Le 11, on permet à Cellamare et à Don Fernand d'aller assister à la messe où ils veulent.

Dubois envoie le 10 décembre⁴ une lettre circulaire aux diplomates en poste à Paris⁵ pour justifier ce qui s'est passé à l'égard de Cellamare en notant bien que cela ne manque d'appeler l' " attention du public " et que les motifs de ces résolutions " peuvent intéresser les Puissances ". Un " événement inattendu " a permis de trouver, dans un paquet confié par l'ambassadeur à une personne qui passait en Espagne, " des preuves de la propre main de cet ambassadeur de l'abus qu'il faisait du caractère dont il est revêtu pour porter les sujets du roi à la révolte et le plan de la conspiration qu'il avait formé pour renverser l'ordre et la tranquillité de tout le royaume ".

Le roi a donc pris la résolution " de mettre l'un des gentilshommes ordinaires de sa maison auprès de lui " et " à l'engager à cacheter de son cachet conjointement avec celui de S.A.R. les papiers de son ambassade ". Dubois insiste sur le fait que le seul motif de cette décision est " la tranquillité des peuples " pour s'assurer " contre les trames dangereuses de M. le Prince de Cellamare ". Cette résolution s'accompagne " de tous les égards et de toutes les marques de considération

⁴ La date pourrait être le 20 mais le texte qui suit, protestation de Cellamare, indique qu'il est encore " arrêté " dans sa maison, donc plutôt entre le 9 et le 11 – jour où il peut aller à la messe.

⁵ Archives diplomatiques (Paris-La Courneuve), Correspondance politique Espagne 275, fol. 36-37.

possibles à l'égard de l'ambassadeur d'un Prince dont l'amitié lui sera toujours chère et qui est incapable d'entrer dans des desseins aussi pernicieux ".

5. La protestation du diplomate

Dans les archives, après cette circulaire, on trouve un texte qui semble une première protestation de Cellamare⁶ " dans le temps qu'on viole en [sa] personne, dit-il, le respectable et sacré caractère d'ambassadeur d'un grand et puissant monarque ". Il rappelle que l'on a intercepté " avec tant de violence " un paquet destiné à son maître et adressé au cardinal Alberoni. Il ajoute :

(...) je me trouve arrêté dans ma maison aussi bien que le secrétaire d'ambassade, et gardé par un détachement de mousquetaires de la maison du roi Très Chrétien, et tous mes papiers tant publics que secrets saisis et scellés, n'ayant point donné le moindre sujet ou occasion, et ne pouvant m'empêcher de rendre compte à mon souverain de tout ce qui peut contribuer dans cette délicate conjoncture à son service et à la défense de ses royaumes, il est évident que le droit des gens se trouve grièvement blessé, et violé par plusieurs motifs et qu'une telle violence qui ne s'est jamais vue et je (?) demande à tous les princes une juste satisfaction et réparation d'infraction si grande. C'est pourquoi je vous prie d'en rendre au plus tôt compte à vos maîtres afin qu'un tel exemple si étranges, si injuste et si scandaleux ne s'autorise point dans le monde par un pernicieux silence.

Un document intitulé " La réponse de l'ambassadeur au billet de Mgr le Nonce⁷ " propose également la vision que Cellamare veut donner de l'affaire à l'Europe. Il s'agit du nonce Cornelio Bentivoglio. Cela commence par une citation " *Qui vult recedere ab amico causam quaerit* " qui présente d'emblée la mise en cause de l'ambassadeur comme un " prétexte " :

(...) certes je n'ai jamais parlé contre ce gouvernement, je n'ai jamais excité personne à des nouveautés, mais les violences et les menaces avec lesquelles on prétexte de forcer mon souverain d'accepter des conditions injustes et une paix honteuse m'ont fait beaucoup de peine, et quand les choses ont approché à la rupture, j'ai prêté l'oreille à

⁶ Archives diplomatiques (Paris-La Courneuve), Correspondance politique Espagne 281, fol. 39 v°.

⁷ Bentivoglio, 1712-1719.

des représentations et des projets de quelques personnes zélées, lesquelles j'ai transporté au roi [sic] afin qu'il en jugeât. Ceux-ci ont en vue des moyens les plus courts de modérer l'autorité effrénée du régent, voulant que S.M.T.C. convoquât l'assemblée des États généraux du royaume et des choses semblables. Cela peut servir à V. E. d'information pour écrire et pour parler, et qu'elle sache qu'on donne le nom de conspiration à ces choses-là qui ne sont pas des marchandises de ma boutique, mais des eaux qui passent par mon canal⁸.

Cellamare rédige une lettre de protestation à Louis XV dont nous avons une copie, sans qu'on sache si elle parvint bien au jeune monarque⁹. Datée du 12 décembre, elle semble plutôt écrite le 10. Il écrit :

(...) je n'ai servi de mon côté que de simple et indispensable canal pour ces propositions et mémoires donnés par des personnes qui marquaient un zèle ardent pour le bien et conservation de V. M. et des intérêts communs de la France, et envoyés à un roi si chrétien, si pieux et si plein d'affection pour la personne de V.M. et pour le royaume auquel il doit sa naissance et son éducation¹⁰.

Il raconte comment Vincent Portocarrero a été tiré de son lit par des grenadiers " la baïonnette au bout du fusil ". Il dit avoir demandé la restitution de ses papiers et la réparation de l' " insulte ". Les mousquetaires, selon lui, occupèrent " jusqu'au moindre recoin de la maison " où il vivait. Il signale que l'on saisit non seulement ses papiers mais ceux de ses prédécesseurs, le marquis de Castel dos Rios et le duc d'Albe. L'ambassadeur se trouve donc " arrêté " chez lui, entouré de gardes et accompagné d'un gentilhomme ordinaire, comme son secrétaire. Il considère que le droit des gens est doublement violé : d'une part par la saisie de dépêches destinées au roi d'Espagne, cachetées par les mains d'un " ministre si autorisé et si public " ; d'autre part par son arrestation par l'association de la violence et d'un " artificieux manège " en promettant de rendre les papiers. Cellamare remarque que, dans des cas pareils de méfiance, on demande au diplomate de quitter le territoire. Il voit au

⁸ Archives diplomatiques (Paris-La Courneuve), Correspondance politique Espagne 275, fol. 73 r^o-v^o.

⁹ Archives diplomatiques (Paris-La Courneuve), Correspondance politique Espagne 274, fol. 85-86, " Lettre du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne écrite au Roi T.C. au sujet de l'arrêt fait en sa personne à la cour de Paris ", datée du 12 décembre 1718.

¹⁰ *Ibi*, fol. 85 v^o.

contraire dans le traitement qu'on lui inflige " un affront si étrange, si inouï et si contraire au droit des gens " qu'il demande réparation et satisfaction pour une " insulte " de ce genre.

6. L'examen des documents

L'ambassadeur fait savoir au régent qu'il souhaite qu'on examine ses papiers saisis. Nous avons le procès-verbal de cette opération qui eut lieu le 12 décembre¹¹ qui indique que Cellamare veut être débarrassé des papiers mis sous scellés " afin qu'il pût avoir une entière disposition de tous les appartements de son hôtel ". Dubois et Le Blanc se chargent de la besogne. Ils reconnaissent les scellés, puis remettent à l'ambassadeur les papiers concernant ses " affaires particulières ". Ils enferment le " surplus " dans trois caisses – il semble y avoir 223 liasses. Toutes sont paraphées de la main de Don Fernand, le secrétaire de l'ambassade. Les caisses sont fermées en présence de Cellamare et scellées " tant sur les fermetures que sur les cordons dont elles sont reliées " avec le cachet du roi et celui du prince.

Au moment de transporter les caisses hors de l'hôtel, lorsqu'on lui demande de signer le procès-verbal, l'ambassadeur formule sa protestation bien enregistrée dans le même document :

(...) il nous a dit qu'il proteste devant Dieu et tous les souverains de la terre que tout ce qui s'est fait jusqu'à présent pour la saisie de tous les papiers publics et secrets, et de tous les chiffres de son ambassade s'est fait avec la force et la violence et que lui ambassadeur est incapable d'y prêter son consentement ni tacite ni exprès parce que ces procédures sont entièrement contraires et opposées au droit des gens et aux lois les plus sacrées pour la société civile des nations et pour ce qui concerne le changement fait en tirant ses papiers d'une armoire et les remettant dans des caisses, il dit que dès que ses papiers sont saisis et entre les mains du gouvernement de France, il lui est indifférent en quel lieu ils soient remis et parce que le gouvernement ayant la force en main est libre (?) d'en disposer en quelque lieu qu'ils soient¹².

Les trois caisses sont transportées dans un des appartements du Vieux Louvre. Rappelons que ces papiers sont insérés ensuite dans les archives du département des affaires étrangères. Ainsi, nous nous trouvons devant un cas exceptionnel où la

¹¹ Archives diplomatiques (Paris-La Courneuve), Correspondance politique 275, fol. 54-55.

¹² *Ibi*, fol. 55.

correspondance diplomatique française se retrouve avec celle d'Espagne – au moins une partie de celle-ci, comme une réunion de deux secrets.

Le voyage de retour de Cellamare vers l'Espagne est bien connu par une étude de Serge Denis en 1952 (Denis, 1952) et l'écho de l'affaire par une analyse de François Moureau en 2003 (Moureau, 2003). Selon la lettre de Liboy du 15 décembre (Denis, 1952, p. 38), on doit rendre les honneurs " uniquement au caractère de ce ministre et à la considération du roi d'Espagne " mais on constate " que la personne du prince de Cellamare est justement tombée dans la disgrâce du roi ". Les démonstrations doivent être " mesurées " et il faut éviter de parler " du sujet ou des suites de son retour ". Dès Orléans, ce même Liboy affronte, le 17 décembre, les réticences de la municipalité qui ne veut pas honorer un homme que l'on accuse d'une " conspiration honteuse et détestable " tramée contre l'État. Le gentilhomme ordinaire parvient à débloquer la situation. Une distinction s'opère donc entre Cellamare comme individualité et l'ambassadeur d'Espagne comme dignitaire.

Liboy reçoit une instruction très détaillée où le gouvernement lui demande de surveiller les correspondances de l'ambassadeur mais aussi de gagner sa confiance pour obtenir des lumières sur les menées secrètes dont il a été informé. Dubois justifie ainsi auprès du gouvernement anglais les délais pour la déclaration de guerre afin de pouvoir confirmer auparavant « la découverte que nous avons faite ces jours-ci de la trame et des intrigues de l'ambassadeur d'Espagne que nous espérions avec raison de découvrir bientôt, et après laquelle découverte on oseroit moins s'opposer à la guerre¹³. »

7. L'instrumentalisation d'un affaire

L'instrumentalisation de l'arrestation apparaît bien lorsque deux lettres de Cellamare sont publiées. En voici la présentation :

Afin que le Public soit instruit sur quel fondement Sa Majesté a pris la resolution le 9^e du present mois de Decembre 1718. de renvoyer le Prince de Cellamare Ambassadeur du Roy d'Espagne, Et d'ordonner qu'un Gentilhomme ordinaire de sa Maison l'accompagne jusqu'à la frontiere d'Espagne, on a fait imprimer les Copies de deux

¹³ Baudrillart, 1890, p. 349, 14 décembre 1718, Dubois à Destouches.

Lettres de cet Ambassadeur à M. le Cardinal Alberoni des 1^{er} & 2^e du present mois, signees par ledit Ambassadeur, & entierement écrites de sa main & sans chiffre¹⁴.

Il est question des États généraux dans ces missives et des allusions aux mécontents et à leur travail : “ (...) deux différentes minutes de manifestes cotés n°10 et 20 que nos ouvriers ont composés, croyant que quand il s’agira de mettre le feu à la mine, elles pourront servir de prélude à l’incendie. ”

Cellamare semble avoir eu une estime limitée pour ces ouvriers. La dernière dépêche envoyée de Madrid par Alberoni le 14 décembre 1718 est interceptée à Bordeaux : “ Ne quittez Paris que lorsque vous y serez contraint par la force, et ne partez pas avant d’avoir mis le feu à toutes les mines¹⁵. ” Dans une lettre, Liboy déclare que Cellamare répond, en la lisant, avec un geste de mépris : “ Mine sans poudre ”¹⁶.

Le gouvernement français se targue d’une autre découverte¹⁷. On a trouvé dans les papiers de Cellamare une lettre écrite de la main de Philippe V à son neveu Louis XV, redoutable document qui prouverait l’approbation du roi Catholique à tous ces projets. L’enquête des autorités françaises insiste sur le fait qu’on a trouvé l’original de cette lettre à Paris “ chez un ancien officier ou principal domestique de ceux qui étaient à la tête de la conjuration et dont il avait depuis longtemps la confiance ”. L’original a été écrit par ce domestique mais il y a “ plusieurs ratures et différentes corrections d’une personne beaucoup plus élevée par sa naissance et sa dignité ”. Ici l’allusion permet d’impliquer la duchesse du Maine elle-même. Donc la lettre n’est “ que l’ouvrage de la main de ce prince et non point l’expression de son cœur, qui a été surpris et séduit par un ministre dangereux de concert avec quelques perfides devenus les ennemis de leur patrie ”. Cette étonnante distinction de la main et du cœur permet de dédouaner Philippe V. Les autres “ pièces, lettres, mémoires et projets ” ont été composés à Paris, les copies venant d’Espagne. Ces textes ont été rédigés ou vérifiés par les proches de la duchesse du Maine, avec la complicité active de Cellamare, mais ils ne peuvent être de la plume du roi d’Espagne. “ Jamais

¹⁴ Archives diplomatiques (Paris-La Courneuve), Correspondance politique Espagne 275, fol. 6. Également, Correspondance politique, Espagne, vol. 293, folio 97.

¹⁵ Lémontey, 1832, p. 229.

¹⁶ *Ibidem*, lettre de Dulibois du 27 février 1719.

¹⁷ Archives diplomatiques (Paris-La Courneuve), Correspondance politique Espagne 275, fol. 210.

complot ne fut mieux prouvé que celui qui paraît avoir été formé entre le ministre et l'ambassadeur d'Espagne (...)”.

Ces textes peuvent ainsi apparaître comme des forgeries. Ils deviennent des textes à publier pour montrer la machination du côté français et l'ingérence du côté espagnol. Voici ces quatre documents publiés : *Copie d'une lettre du roi Catholique écrite de sa main et que le prince de Cellamare son ambassadeur avait de présenter au roi Très Chrétien*, *Copie d'une lettre circulaire du roi d'Espagne que le prince de Cellamare son ambassadeur avait ordre d'envoyer à tous les Parlements du royaume*, *Manifeste du roi Catholique adressé aux trois États de la France*, *Requête présentée au roi Catholique au nom des trois États du royaume*.

Pour Dubois, l'ambassadeur est mêlé à une conspiration, ce dont Cellamare se défend, préférant se montrer comme celui qui transmet des documents, un “ canal ”. Il utilise volontiers un style métaphorique, presque poétique, pour dissimuler les affaires politiques et ainsi brouiller les pistes au cas où ses dépêches seraient lues en France. Il refuse le mot même de conspiration mais il évoque lui-même un sujet sensible, la convocation des États généraux qui n'ont plus été réunis depuis 1614.

Le gouvernement français veut trouver des documents, des preuves du complot, pour les publier, et cela avant de déclarer la guerre à l'Espagne. Cela révèle le souci de ménager l'opinion publique, le Régent et ses ministres étant convaincus que nombre de Français conservent de l'affection pour le petit-fils de Louis XIV, devenu roi d'Espagne, et maintenu à Madrid par les immenses efforts d'une guerre interminable. Saint-Simon fait partie du conseil de régence et est proche de Philippe d'Orléans, mais il ne semble pas informé de tout ce qui se trame. Hostile à Dubois, il pense que toute la mise en scène autour de l'ambassade d'Espagne n'a pas d'effet. Rien n'est moins sûr lorsque l'on découvre les réticences de la ville d'Orléans au moment de rendre les honneurs à Cellamare.

Ainsi, le risque est grand de mettre sur la place publique les affaires d'État, surtout quand elles prennent une dimension internationale. Il faut inventer des distinctions subtiles. D'un côté, il faut respecter la fonction d'ambassadeur qui ne se confond pas avec la personne de Cellamare qui s'est compromis avec des comploteurs. D'un autre côté, il faut distinguer le cœur de Philippe V qui ne peut vouloir du mal à la France, son pays natal, de sa plume qui a rédigé ou recopié, ou simplement signé, un écrit dangereux.

La perquisition de l'ambassade apparaît comme une insulte à l'Espagne, un viol du droit des gens. Cet exemple rare montre que les protections à l'égard des ambassadeurs et de leur résidence sont désormais bien intégrées dans les pratiques

européennes. Cellamare n'est pas maltraité et il ne garde pas un mauvais souvenir de cette pénible aventure.

Ses papiers se trouvent au cœur de l'opération d'information. Ils apparaissent comme des preuves de l'appui de l'Espagne aux intrigues autour de la duchesse du Maine. Ils permettent la répression à l'intérieur et la déclaration de guerre. Ces documents sont donc utilisés pour mener une action de grande envergure. La guerre contre l'Espagne est le résultat de longues et complexes négociations secrètes. Elle ne peut manquer de surprendre des populations qui ne s'y attendent pas forcément. Cette crise diplomatique spectaculaire vise ainsi à mettre les esprits en alerte, à les prévenir, à les préparer. En même temps, ces papiers livrent des secrets, mais pas tous les secrets. Ils peuvent ainsi devenir une source inépuisable d'inspiration pour l'historien.

8. Bibliographie

- Baudrillart, Alfred (1890) *Philippe V et la cour de France. II, Philippe V et le duc d'Orléans*. Paris: Firmin-Didot.
- Bély, Lucien (1990) *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*. Paris: Fayard.
- (2007) 'L'ambassade et ses immunités chez les juristes de langue française (XVIIe-XVIIIe siècle)', *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, 119 (1), pp. 17-30.
- Bourgeois, Émile (1905) 'La collaboration de Saint-Simon et de Torcy. Étude critique sur les mémoires de Saint-Simon', *Revue Historique*, 87 (2), pp. 251-277.
- Boitel, Isaure (2016) *L'image noire de Louis XIV. Provinces-Unies, Angleterre (1668-1715)*. Seyssel: Champvallon.
- Brétéché, Marion (2015) *Les Compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*. Ceysérieu: Champvallon.
- Buvat, Jean (1865) *Journal de la Régence 1715-1723*, Emile Campardon éd. Paris: Plon.
- Cessac, Catherine - Couvreur, Manuel (éds.) (2003) *La duchesse du Maine : une mécène à la croisée des arts et des siècles*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles (Études sur le XVIII^e, 31).

- Constant, Jean-Marie (1987) *Les conjurateurs: Le premier libéralisme politique sous Richelieu*. Paris: Hachette.
- Coombs, Douglas (1958) *The Conduct of the Dutch. British Opinion and the Dutch Alliance During the War of the Spanish Succession*. Den Haag: Nijhoff.
- Cornette, Joël (2008) *Le Marquis et le Régent, une conspiration bretonne à l'aube des Lumières*. Paris: Tallandier.
- Denis, Serge (1952) 'En marge de la conjuration de Cellamare. Le retour en Espagne', *Bulletin Hispanique*, 54 (1), pp. 34-44.
- Dhondt, Frederik (2018) 'Arrestez et pillez contre toute sorte de droit': Trade and the War of the Quadruple Alliance (1718–1720), *Legatio: The Journal for Renaissance and Early Modern Diplomatic Studies*, 1, pp. 97-130.
- Dupilet, Alexandre (2011), *La Régence absolue : Philippe d'Orléans et la polysynodie (1715-1718) : suivi d'un dictionnaire de la polysynodie*. Seyssel: Champ Vallon.
- (2015), *Le cardinal Dubois. Le génie politique de la Régence*. Paris: Tallandier.
- Frey, Linda S. - Frey, Marsha L. (1999) *The History of Diplomatic Immunity*. Columbus: Ohio State UP.
- Hermant, Héloïse (2012) *Guerres de plumes. Publicité et cultures politiques dans l'Espagne du XVII^e siècle*. Madrid: Casa de Velázquez.
- Jouanna, Arlette (1989) *Le Devoir de révolte : la noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*. Paris: Fayard.
- (2022) *Le Sang des princes : les ambiguïtés de la légitimité monarchique*. Paris: Gallimard.
- Lémontey, Pierre-Édouard (1832) *Histoire de la régence depuis la minorité de Louis XV jusqu'au ministère du cardinal de Fleury*. Paris: Paulin.
- Levillain, Charles-Édouard (2015) *Le Procès de Louis XIV. Une guerre psychologique*. Paris: Tallandier.
- Moureau, François (2003) 'Complot contre l'Etat et opinion publique : la duchesse du Maine et la conspiration de Cellamare (1718-1720) ', in Cessac, Catherine - Couvreur, Manuel (éds.) (2003) *La duchesse du Maine : une mécène à la croisée des*

- arts et des siècles*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles (Études sur le XVIII^e, 31), pp. 37-50.
- Rameix, Solange (2014) *Justifier la guerre. Censure et propagande dans l'Europe du XVII^e siècle*. Rennes: PUR.
- Rule, John C. - Trotter, Ben S. (2014) *A World of Paper : Louis XIV, Colbert de Torcy, and the Rise of the Information State*. Montréal and Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Saint-Simon, Louis de (1924) *Mémoires*, XXXVI, de Boislisle, Arthur – Lecestre, Léon - de Boislisle, Jean (éds.). Paris: Hachette.
- Sallés, Núria (2016) 'Giulio Alberoni y la Dirección de la Política Exterior Española después de los Tratados de Utrecht: 1715–1719'. Thèse inédite. Barcelona: Universitat Pompeu Fabra.
- Staal-Delaunay, Marguerite Jeanne Cordier de (1970) *Mémoires*. Paris: Mercure de France.
- Sturgill, Claude C. (1975) *Claude Le Blanc. Civil servant of the King*. Gainesville: UP of Florida.
- Van Malssen, P.J.W. (1937) *Louis XIV d'après les pamphlets répandus en Hollande*. Amsterdam et Paris: Nizet/Bastard.
- Wilmart, Julien (2023) *Les Mousquetaires du roi. Une troupe d'élite au cœur du pouvoir*. Paris: Tallandier-Ministère des Armées.
- Wiesener, Louis (1891-1899) *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais, d'après les sources britanniques*. Paris: Hachette.
- Ziegler, Hendrik (édition originale 2010, traduction française 2013) *Louis XIV et ses ennemis : image, propagande et contestation*. Saint-Denis: Presses universitaires de Vincennes.

9. Curriculum vitae

Lucien Bély is Professor of Modern History at the Sorbonne University in Paris, specializing in international relations and the era of Louis XIV. His major books include: *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV* (1990), *La Société des princes*

(XVIe-XVIIIe siècle) (1999), *L'Art de la paix. Naissance de la diplomatie moderne* (2007), *La France au XVIIe siècle. Puissance de l'État, contrôle de la société* (2009), *Les Secrets de Louis XIV. Mystères d'État et pouvoir absolu* (2013), *Louis XIV, le fantôme et le maréchal-ferrant* (2021). He edited *L'Invention de la diplomatie* (1998), *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit* (with Isabelle Richefort, 2000), *L'information à l'époque moderne* (2001), *La Présence des Bourbons en Europe* (2003), *L'Incident diplomatique* (with Géraud Poumarède, 2010), *La Paix des Pyrénées (1659) ou le triomphe de la raison politique* (with Bertrand Haan et Stéphane Jettot, 2013), *La diplomatie-monde. Autour de la paix d'Utrecht (1713)* (with Géraud Poumarède and Guillaume Hanotin, 2019). He has been the director of the *Dictionnaire de l'Ancien Régime* (1996) and of the *Dictionnaire Louis XIV* (2015). He is a titular member of the *Académie des sciences morales et politiques* (Institut de France).

Periodico semestrale pubblicato dal CNR

Iscrizione nel Registro della Stampa del Tribunale di Roma n° 183 del 14/12/2017